



Mairie de Bouaye  
12, rue de Pornic  
44830 BOUAYE  
Tél. 02 51 70 55 55  
[www.bouaye.fr](http://www.bouaye.fr)

**OH LA LA!**  
[www.ohlaloireatlantique.com](http://www.ohlaloireatlantique.com)

RANDONNÉES

13 km  
• à pied  
• à vélo

BOUAYE

**3h15**

## Votre balade

Circuit répertorié dans le topoguide® de Nantes Métropole... à pied® parmi les 29 Promenades et Randonnées, édité par la Fédération Française de Randonnée.

Cette balade vous permettra de découvrir la Maison du Lac, nouveau centre d'éducation à l'environnement et de découverte du patrimoine naturel de Grand Lieu. Vous y découvrirez également de nombreux moulins. Avant la Révolution, les moulins sont principalement des propriétés seigneuriales.

Le va-et-vient incessant autour de l'activité meunière est à l'origine de l'expression «entrer comme dans un moulin». Au fil du temps, les ailes ont disparu du paysage. Au milieu des vignes, d'anciens moulins tronqués évoquent aujourd'hui le souvenir d'un temps passé.

## Pour aller plus loin !

La Loire-Atlantique vous réserve bien d'autres surprises !

Découvrez les autres circuits de la thématique PATRIMOINE et les plus beaux itinéraires du département à la *Vitrine OH LA L.A. !*, 6 allée Brancas à Nantes, et dans les offices de tourisme.

[www.ohlaloireatlantique.com](http://www.ohlaloireatlantique.com)

0 810 044 001  
PREMIER APPEL LOCAL



## Et aussi...

Retrouvez l'ensemble des circuits de randonnée de la commune de Bouaye sur [www.bouaye.fr](http://www.bouaye.fr) et dans les offices de tourisme.

Loire-Atlantique Tourisme  
Agence de Développement & de Réservation Touristiques  
11 rue du Château de l'Éraudière - CS 40698 - 44306 NANTES Cedex 3  
[www.ohlaloireatlantique.com](http://www.ohlaloireatlantique.com)

[www.ohlaloireatlantique.com](http://www.ohlaloireatlantique.com)

Ville de Bouaye

Loire Atlantique



Circuits PATRIMOINE  
**Les Moulins**



Nantes et ses environs



# Suivez le guide !

- 1 En sortant de la gare, prendre à droite du panneau. Traverser la voie ferrée - le village de l'Étier - La Garelière.
- 3 Traverser la voie ferrée et la Route départementale de Nantes vers la Lézinière - La Tindière - Le Robelier - La Marchanderie - Le Bourg de Bouaye pour arriver au Moulin des Epinettes.
- 3 Suivre rue du stade et à l'arrière du chemin du terrain de foot - le Bois Olive. Traverser le parc de la mairie - La place du Marché et rue de la Gare.

## Au fil du parcours

**a** **Moulin des Terres Quartières** : on peut voir sur le linteau de la porte d'entrée la date de construction : 1663. L'origine du nom de ce moulin tient au fait que les paysans qui exploitaient les terres environnantes du moulin devaient reverser un quart de leur récolte au seigneur.

**b** **Moulin des Epinettes** : construit en 1852, le moulin des Epinettes fonctionna jusque dans les années 1920. Il faisait partie de nombreux moulins et minoteries dispersés autour du lac de Grand-Lieu.

**c** **Fontaine Saint-Hermeland** : créé en 1995, ce bassin capte l'eau d'une source très ancienne située quelques mètres plus haut. A l'origine, il existait un puits baptisé fontaine Saint-Hermeland, du nom du saint évangéliste de la paroisse.

**d** **Hôtel de ville et son parc** : depuis 1975, la commune est propriétaire du Grand Moulin qui a été transformé en hôtel de ville. Cette ancienne maison bourgeoise, construite en 1909, a été restaurée pour son centenaire afin de la sauvegarder.

**e** **Maison du Lac** : ouverture 2014. Le Conseil Général a transformé l'ancienne maison de chasse du parfumeur Guerlain en centre d'éducation à l'environnement et de découverte du patrimoine naturel de Grand Lieu.



### BALISAGE

- Bonne direction
- Tourner à gauche
- Tourner à droite
- Mauvaise direction



### LÉGENDE

- Circuit sur route
- Circuit sur chemin
- Variante
- Plan & cours d'eau
- Forêt & bois
- Zone urbaine
- Marais & zone humide
- Départ
- Parking
- Gare TER
- Toilettes publiques
- Aire de pique-nique
- Point de vue
- Château
- Site touristique / patrimoine

### → Pratiques autorisées



### → Période de praticabilité

- accessible toute l'année
- vigilance : traversée route départementale